



Association Rayons d'Action

48 Boulevard Magenta

35000 Rennes

contact@rayonsdaction.org

Pour faire de Rennes la Strasbourg de l'ouest en 2020, les cyclistes font la chaîne et protègent les bandes cyclables

Happening des cyclistes rennais, jeudi 5 octobre, 17h45, boulevard de la Tour d'Auvergne

Rayons d'Action, association forte de plus de 600 usagers du vélo à Rennes Métropole, se mobilise ce jeudi à 17h45, boulevard de la Tour d'Auvergne, pour mettre en lumière la non-conformité d'un grand nombre d'aménagements au guide technique de la ville et le retard pris par le plan vélo municipal. Une chaîne humaine va former une piste cyclable provisoire près du pont de Nantes, véritable point noir qui met en danger la vie des cyclistes. Comme pour beaucoup d'autres lieux, l'association est dans l'attente d'une transformation de ce boulevard dans le cadre du plan vélo, dont l'un des principaux objectifs est d'atteindre 20% de déplacements effectués à vélo à cette date.

Objectif : Rayons d'Action souhaite que la ville et la métropole rendent plus sûrs et efficaces les déplacements à vélo via la réalisation concrète du plan vélo 2020, qui a pris un important retard. Pour cela, une programmation et un budget à la hauteur sont indispensables, tout comme le respect du guide des aménagements (écrit en concertation avec la ville) et la multiplication de pistes protégées.

Pour plus de détails, voir en p.2 et 3.

Organisation : plusieurs représentants membres du CA de Rayons d'Action seront présents, dont la présidente + de nombreux cyclistes joyeux et déterminés !

Point de RDV : Extrémité sud du Boulevard de la Tour d'Auvergne (à proximité de l'arrêt de bus et de la station Velostar « pont de Nantes »)

Contacts presse :

Charles Levillain, vice-président, référent aménagements : 06 88 08 38 63

Sébastien Marrec, référent aménagements : 02 99 31 28 08

Odile Guernic, présidente : 06 81 10 85 05



Illustration 1: Boulevard de la Tour d'Auvergne : la bande cyclable de la mort ? (@google maps)

Pourquoi cette opération, pourquoi à cet endroit ?

En novembre 2015, il y a près de deux ans, le conseil municipal de Rennes votait à l'unanimité un plan vélo couvrant la période 2016 – 2020. Rayons d'Action avait félicité la municipalité de cette décision. Le plan promettait un réseau de 100 km d'aménagements sécurisés, rapides, confortables et prioritaires. Avec ces 100 km à construire ou à rénover d'ici 2020, il s'agissait d'assurer aux cyclistes un maillage fin des quartiers mais aussi des itinéraires attractifs afin de traverser rapidement la ville, et inciter ainsi les automobilistes à tester et se convertir à la solution vélo.

Selon nos propres constatations, moins de 10% des aménagements prévus ont été réalisés à ce jour – dont certains ne respectent pas les engagements de la Ville – et Rayons d'Action n'a aucune visibilité sur la programmation et le financement des réalisations à venir. Si le projet de transformation de la place de Bretagne vient d'être voté, des pans entiers de ce plan vélo semblent condamnés à l'abandon faute de priorité politique, de ressources financières et humaines suffisantes. Nous estimons que les promesses tenues ne pourront être tenues à ce rythme : il reste seulement trois ans pour atteindre une part de 20% des déplacements effectués à vélo dans Rennes, soit autant que pour les transports en commun en 2020 (les 2 lignes de métro et le réseau bus). Sans traduction concrète de ses ambitions, le plan vélo est voué à rester une promesse de plus sans lendemain à l'heure où l'on parle de mobilité décarbonée, de métropole durable et des Assises de la mobilité.

Cette situation est injustement préjudiciable pour les cyclistes, qui après le vote du plan vélo étaient impatients de bénéficier d'aménagements plus qualitatifs – comme des pistes cyclables séparées de la chaussée. En effet, si le nombre d'utilisateurs augmente, surtout en centre-ville (30 000 déplacements à vélo chaque jour en 2016), la demande sociale d'une nouvelle génération d'infrastructures, plus à même de conforter la pratique, progresse encore plus rapidement. Encore faudrait-il que les aménagements soient effectivement utilisables tout le temps. Or, plus du tiers des aménagements rennais sont des bandes cyclables (peintes sur la chaussée) qui servent souvent à tout sauf aux cyclistes : elles font office de voie de stationnement, d'arrêt de bus ou d'autocar, d'arrêt-minute, d'espace de chantier, de couloir pour scootéristes et motards. Certaines, mêmes dégagées, sont impraticables en permanence pour des raisons de discontinuités, d'étroitesse, de revêtement dégradé ou simplement de mauvaise conception.



Illustration 2: Exemple d'opération cycliste similaire, à Lyon, en septembre 2017 (@ Olivier Razemon)

C'est le cas de la bande cyclable du boulevard de la Tour d'Auvergne, qui n'est qu'un exemple parmi d'autres, mais un exemple symptomatique. Un endroit nous alerte en particulier : en prenant la direction de la place de Bretagne, juste après le pont ferroviaire de Nantes, les cyclistes empruntent une voie mixte bus / vélos avant de devoir brutalement se rabattre sur la chaussée, rétrécie par la présence d'un îlot piéton. Il n'est pas rare que les cyclistes doivent s'arrêter à cet endroit avant de continuer leur route, sous peine de se faire percuter par un véhicule. Comment une ville peut-elle se targuer de vouloir devenir l'une des plus cyclables de France d'ici 2020 si elle ne dispose pas d'itinéraires sécurisés sur des axes aussi importants que ce boulevard ? Comment inciter un.e automobiliste à lâcher le volant, si, une fois cycliste débutant.e, il ou elle doit se jeter toutes les cinq minutes dans le trafic, éviter des obstacles dangereux, slalomer sur son trajet ?

Pour définir les conditions indispensables à la construction de bons aménagements, Rayons d'Action s'était engagée dans l'élaboration d'un guide des aménagements cyclables avec la Ville de Rennes. Finalisé en mai 2016, ce guide a nécessité plus d'un an de travail de la part de nos bénévoles et des techniciens. Il était censé s'appliquer à toute création ou modification d'un aménagement cyclable par la ville de Rennes. Malheureusement, plusieurs réalisations récentes n'ont pas respecté sur plusieurs points les exigences adoptées par la Ville. Par exemple, une piste large de seulement 90 cm (au lieu d'1m60 minimum dans le guide) a été construite rue Auguste Pavie... à la place d'une bande d'1m20 ! Plus grave : rue de Nantes, un aménagement mi-bande mi-piste a été tracé, avec des réinsertions sur la chaussée dépourvues d'îlots protecteurs. Les cyclistes en ont assez de subir ce genre d'aménagements qui négligent des principes élémentaires de sécurité et multiplient le risque d'accidentologie. Résultat : beaucoup préfèrent circuler sur les trottoirs à de nombreux endroits.

Pour marquer les esprits et éviter de nouvelles erreurs, Rayons d'Action repasse donc une nouvelle fois à... l'action, sur le terrain ! Des dizaines de cyclistes venus de toute la ville vont matérialiser ce que pourrait être une piste cyclable sur le boulevard de la Tour d'Auvergne. Pendant une demi-heure, la bande cyclable sera protégée par une chaîne humaine, sans causer aucun dommage à la circulation motorisée, mais en empêchant les stationnements illégaux considérés depuis 2015 comme « très gênants » par le Code de la route et passibles d'une amende de 135 euros. Les cyclistes pourront enfin rouler sans être mis en danger sur le boulevard de la Tour d'Auvergne et imaginer les avantages d'une piste protégée pour aller au travail ou faire leurs courses.

Rayons d'Action, une association engagée pour le développement du vélo

Rayons d'Action est l'association de cyclistes du quotidien qui œuvre pour le développement de la pratique du vélo dans l'agglomération rennaise. Créée en 2005, l'association connaît actuellement une dynamique importante et compte plus de 600 adhérents.

Les bénévoles de l'association interviennent régulièrement auprès de Rennes Métropole et la Ville de Rennes pour faire part des propositions de l'association, échanger sur des projets à venir et résoudre des points noirs sur des aménagements existants.

Des activités aussi diverses que la Fête du Vélo, le marquage de vélos (BICYCODE®), la Semaine de la Mobilité et la campagne « Cyclistes, brillez ! » complètent l'agenda de l'association et sont autant d'occasions d'y adhérer.